

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Extension du CETEX de Vertou pour accueillir de nouveaux bus électriques (une quarantaine de bus), extension de l'atelier d'entretien des bus, déplacement du parking VL déjà présent sur le site

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	Le projet s'inscrit dans la rubrique : b) Dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs de 50 unités et plus. En effet, en plus des 28 places de EBUSWAY et les 50 places de parking VL existantes (déplacées au sein de la parcelle dans le cadre du projet), 40 places de bus de 18 mètres pour le remisage sont créées, Le projet sera également soumis à la rubrique ICPE 2925 régime déclaration

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'extension du site EBUS WAY existant sur une parcelle limitrophe : AK 241. Les tâches à réaliser en vue de l'exécution de ce projet sont :

- a. Démolition du bâtiment industriel désaffecté situé sur la parcelle AK 241 avec ré-emploi d'un maximum de matériaux sur site (par exemple en structure de voirie)
- b. Démolition des structures modulaires accueillant le local de prise de service
- c. Terrassement de l'ensemble de la parcelle
- d. Réalisation d'une zone de remisage (stationnement des bus et rechargement)
- e. Déplacement du parking véhicules légers existant
- f. Extension du bâtiment d'entretien (ajout de 4 voies d'entretien, extension de la zone magasin, implantation du local de prise de service)

Le projet est détaillé en annexe 8.2 a.

4.2 Objectifs du projet

La SEMITAN doit assurer chaque année le développement de son offre de transport en augmentant les fréquences et le nombre de lignes. Parallèlement, l'Ordonnance n° 2021-1490 du 17 novembre 2021 portant transposition de la directive (UE) 2019/1161 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 modifiant la directive 2009/33/CE relative à la promotion de véhicules de transport routier propres et économes en énergie, impose un achat de bus "propres" lors du remplacement des véhicules vieillissants.

L'objectif est donc de développer des espaces de remisages pour les nouveaux bus électriques en ré-utilisant des structures existantes. Le site de Vertou accueillant déjà les EBUSWAY électriques et le terrain limitrophe (propriété de Nantes Métropole) étant désaffecté, le projet vise à étendre l'existant sur un ancien terrain déjà dédié à une activité industrielle, afin de répondre aux enjeux d'accueil de nouveaux véhicules propres.

L'atelier existant (accueillant les EBUSWAY) étant récent, l'objectif est d'étendre ce dernier afin de réduire la consommation d'espace et la création de nouvelles infrastructures.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les diagnostics amiante et plomb ont été réalisés sur le bâtiment et n'ont rien décelés.

La première phase consistera donc à démolir le bâtiment situé sur la parcelle AK 241. La démolition respectera les exigences de Nantes Métropole de ré-utiliser un maximum de matériaux présents : dalles de faux plafonds, portes, structure métallique, concessage de la dalle pouvant être employés notamment en éléments de structure de voirie etc...

Une maîtrise d'oeuvre démolition sera dédiée à la description des exigences de réemploi et au suivi de ces dernières.

Une fois la démolition réalisée, l'atelier sera agrandi (en gardant le site en exploitation) et la zone de remisage (stationnement et recharge des bus) sera réalisée. Les travaux sont estimés à 18 mois : déconstruction avec ré-emploi de matériaux sur site, terrassement de la zone de remisage, travaux d'extension de l'atelier existant.

La surface du site permettra de gérer l'ensemble des besoins du chantier et de l'exploitation à l'intérieur des limites du terrain.

Les 2 accès existants du site permettront quant à eux de gérer les flux en séparant les flux d'exploitation des flux chantier.

Le site bénéficie de 2 points de rechargement existant. Ces deux points sont des charges rapides utilisés aujourd'hui par les EBUSWAY. Chaque véhicule se rechargeant en quelques minutes, l'ajout de bus supplémentaires ne nécessitera pas d'ajouter des points de charge supplémentaires. Dès lors, il n'est pas nécessaire d'envisager un renfort électrique.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois les travaux achevés, l'exploitation du site restera similaire à celle déjà existante sur la partie EBUSWAY avec une évolution du nombre de véhicules entrants et sortants (VL et bus) : allers retours de VL et bus entre 5H30 et 23 H

Les horaires de fonctionnement resteront identiques à ceux actuellement en vigueur.

Les activités présentes sur le site seront : stationnement et rechargement des bus en dehors de leurs heures de circulation, entretien et réparation des bus, prise de service des conducteurs, stationnement des VL du personnel

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à obtention d'un permis de démolir, d'un permis de construire ainsi qu'à un dossier ICPE régime déclaratif au titre de la rubrique 2925

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise foncière AK 241 et parcelle déjà occupée par le CETEX (déplacement du parking VL et démolition du local de prise de service), Extension de l'atelier existant (+ 728 m ²)	Site déjà existant 18 700 m ²
Surface parking VL recrée (2800 m ²), Surface zone de remisage des bus électriques 3600 m ² surface démolie 2692 m ² , surface existante conservée 815 m ² , surface nouvelle construite 1328m ² , hauteur des constructions existantes 8,5 m ² pour le bâtiment conservé, 12 m pour le bâtiment démolé,	Parcelle objet de l'extension 8 495 m ² d'où une surface à terme de 27 195 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

12 avenue de la Vertonne,
commune de Vertou, département
de Loire Atlantique

Coordonnées géographiques¹

Long. 47° 10' 54 "N Lat. 1 ° 29' 30 "W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Trois périmètres natura 2000 se trouvent non loin du site d'étude : site Directives Habitats à 1.4 km, site directives oiseaux et directives habitats (qui se superposent) à 3.1 km. les milieux du site sont très déconnectés des périmètres Natura 2000 (voir chapitre 2.1 de l'annexe rédigée par ARTELIA jointe au présent CERFA).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une quarantaine de bus supplémentaires (en plus des 26 déjà présents sur site) transiteront sur les voiries périphériques. Au regard de la circulation déjà présente au sein de cette zone industrielle et sur les voies à proximité, ces véhicules supplémentaires n'auront pas d'incidence sur les flux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site connaît déjà actuellement un usage de dépôt et d'ateliers de bus de 24 mètres.

Le site se situe au cœur d'une zone industrielle et artisanale existante depuis plus de 30 ans.

Le terrain sur lequel se réalise l'extension du site existant avait lui même une activité industrielle génératrice de flux VL et PL et est déjà intégralement imperméabilisé et construit.

Nous considérons donc que l'extension du site existant sur la parcelle limitrophe ne nécessite pas de faire objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier d'analyse réalisé par le bureau d'étude ARTELIA, le dossier d'analyse porte sur les volets biologiques et paysage

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Nantes

le,

19-07-2022

Signature



